

Foisches

infos

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL • Mars 2017 • N° 19



Le mot du Maire

Chers Amis,

Tout d'abord, je commencerai par vous rappeler les dates électorales. Vous serez appelés aux urnes pour les Élections Présidentielles. Elles auront lieu le dimanche 23 avril pour le 1^{er} tour et le dimanche 7 mai pour le second tour. Le bureau de vote, pour cette élection seulement, sera ouvert de 8 h 00 à 19 h 00 pour les deux tours de scrutin.

Les Élections Législatives, quant à elles, auront lieu le dimanche 11 juin pour le 1^{er} tour et le dimanche 18 juin pour le second tour. Le bureau de vote sera ouvert aux heures habituelles de 8 h 00 à 18 h 00.

Cette année est une année de refonte électorale. Vous recevrez donc toutes et tous une nouvelle carte d'électeur. Celle-ci vous sera distribuée prochainement.

Des travaux de réfection de voirie vont être réalisés par la commune de DOISCHE. Ceux-ci devraient débiter le 1^{er} juin et ce pour une durée approximative de 15 jours.

La route sera barrée par arrêté municipal à partir de la frontière.

La route des Fagnes ne pourra donc pas être empruntée par les véhicules. Par conséquent, nous allons aménager au mois de mai prochain la route du cimetière allant vers DOISCHE et ce afin de faciliter la circulation pendant toute la durée de ces travaux.

Une commémoration annuelle est organisée le 14 mai en mémoire des 22 soldats du 116^e régiment d'infanterie de VANNES, morts pour la France à FOISCHES le 14 mai 1940.

Cette année, j'aurai le grand plaisir de recevoir les deux vice-présidents du Conseil Départemental pour les anciens combattants et les victimes de guerre du MORBIHAN pour commémorer cet évènement. La population du village sera cordialement invitée à participer à cette cérémonie.

Mon équipe municipale continue d'avancer selon la feuille de route qu'elle s'est fixée voilà bientôt 3 ans tout en restant très vigilante sur les finances. Tous les projets annoncés ont pu être conduits, sauf les travaux d'aménagement de la rue des Écoles qui ont repris depuis peu et qui sont en cours de réalisation. De même, les travaux de maçonnerie dans le hall des associations du bâtiment de la Mairie viennent de commencer pour la mise en place d'un élévateur et ce dans le cadre de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Comme je vous l'ai annoncé lors des vœux du Maire, les travaux de l'assainissement collectif du village devraient débiter courant septembre.

Je terminerai ce mot pour vous rappeler que des parcelles de terrain à bâtir sont toujours disponibles, à 22 € TTC le m² dans le lotissement les Coutures 2 et 10 € TTC le m² dans le lotissement les Coutures 3. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la Mairie.

Bonne lecture à tous !

Le Maire,
Richard DEBOWSKI

Mairie

Route Charlemont
08600 FOISCHES

Tél. : 03 24 42 07 03

Fax : 03 24 42 22 34

mairie.foisches@wanadoo.fr

Ouverture au public

Le lundi, mardi
et jeudi
de 10 h 00 à 11 h 00
de 16 h 00 à 17 h 00

Le mercredi
de 10 h 00 à 11 h 00
de 18 h 00 à 20 h 00

Le vendredi
de 10 h 00 à 11 h 00

Bulletin d'information Municipal
de Foisches

Directeur de publication :
M. Richard Debowski

Rédaction :
Stéphanie Yol

Comité de lecture :
le Conseil Municipal

Dépôt légal : mars 2017

Imprimé sur du papier PEFC
Tirage à 120 exemplaires

Conception graphique et réalisation

Calligrafik

Revin | 03 24 41 40 65

Inauguration de la bibliothèque

La bibliothèque a été inaugurée le vendredi 25 novembre. Située à l'étage, au-dessus de la Mairie, elle est désormais ouverte tous les lundis et le mercredi après-midi, à partir de 13 h 30.

La bibliothèque est en libre accès et le système d'emprunt est basé sur la confiance. Ainsi, sur le bureau, un registre est à votre disposition, dans lequel vous consignez vos emprunts en notant la date d'emprunt et la date de retour des ouvrages.

Vous trouverez aussi le règlement intérieur, affiché dans les locaux.

Sont à votre disposition, également, des magazines, DVD et jeux de société que vous pouvez également emprunter à la maison.

Le journal quotidien L'Ardennais est également à votre disposition.

Pour rappel, tous les livres, DVD et jeux disponibles sont des dons de personnes du village, de personnes extérieures au village ou de municipalités voisines.

Vous pouvez toujours déposer des livres, magazines, DVD et jeux à la bibliothèque, un bac étant prévu à cet effet.

Si vous souhaitez effectuer un don mais que vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez contacter Stéphanie YOL au 03 24 41 84 89.

Merci d'avance de votre générosité!





Repas des Anciens - CCAS

Cette année, le repas des anciens s'est déroulé le dimanche 4 décembre à la salle polyvalente, dans une ambiance toujours aussi conviviale.

Une cinquantaine de personnes étaient réunies pour partager un délicieux repas préparé par le Traiteur Givetois Aux délices de Marco Polo.

Les personnes qui étaient dans l'impossibilité de se déplacer, pour des raisons de santé, ont reçu leur repas à domicile.



Le voyageur Solitaire assurait l'ambiance musicale et les plus chanceux sont repartis avec un lot gagné lors de la tombola.



Bourse aux jouets

L'association Foisches Créatifs a organisé une bourse aux jouets et vente d'objets d'artisanat, le dimanche 11 décembre, à la salle polyvalente.

L'association y exposait et vendait les créations du club de couture ainsi que des boissons chaudes et des viennoiseries.

On pouvait y trouver, décorations de Noël, bijoux, vêtements de bébé, objets de puériculture et beaucoup de jouets. De quoi contenter tous les visiteurs!



Noël des enfants



Le traditionnel arbre de Noël organisé par le Comité des fêtes a eu lieu le dimanche 16 décembre.

Après la projection d'un dessin animé sur le grand écran de la salle polyvalente, les enfants du village et leurs familles ont dégusté un copieux goûter.

Un buffet sucré regroupait les spécialités apportées par les familles.



Ensuite, le Père Noël a fait son apparition et a offert des friandises à chacun des enfants.



Le Père Noël a récompensé tous les enfants sages...





et les moins sages !!!

Saint-Sylvestre 2017

Comme chaque année, le Comité des fêtes a organisé une soirée pour le réveillon. Près de 130 personnes se sont retrouvées à la salle polyvalente, autour d'un buffet froid, et se sont amusées sur la piste de danse pour fêter le passage à l'an nouveau.



Vœux du Maire



La cérémonie des vœux du Maire s'est déroulée le vendredi 27 janvier à 19 heures. Les habitants du village, des élus des communes voisines, les représentants des associations du village et d'associations patriotiques, ainsi que les entreprises ayant travaillé sur la commune en 2016, y étaient conviées.

Une rétrospective, en images, des travaux et des événements qui se sont déroulés au cours de l'année écoulée, a été projetée à l'écran.

Après le discours du 1^{er} Adjoint qui a passé en revue les différents travaux réalisés et ceux en projet, le Maire a présenté ses vœux puis a convié l'assemblée à partager le verre de l'amitié.



Aménagement d'un mur de Gabions

Un mur de gabions a été aménagé par la société « Les Floralies Givetoises », en bordure de route, avant d'entrer dans la commune. L'ouvrage construit en décembre, a été mis en lumière grâce à un système de balises solaires.



Lotissement Les Coutures

Les travaux d'aménagement au lotissement Les Coutures 2 terminés, la commune viabilise les parcelles du Lotissement Les Coutures 3. Cette opération permet la création de 11 terrains à bâtir, d'environ 13 ares chacun.

Installation d'un surpresseur



En partenariat avec le SIDEPA (Syndicat Intercommunal d'Eau Potable de Foisches/Aubrives), la commune va installer un surpresseur, couplé au château d'eau, de façon à obtenir une pression constante, dans l'ensemble du village.

Assainissement Collectif

Le projet d'assainissement collectif a été adopté par le Conseil Municipal, lors de sa séance du 2 décembre dernier.

Le coût total des travaux s'élève à 1,30 M€ mais la commune va bénéficier de subventions et il restera 300 000 € à sa charge.

Les travaux devraient débuter cette année. Dans cette optique, des travaux d'élagage ont été entrepris en janvier, afin de dégager un chemin d'accès qui était enfoui sous les broussailles, en bordure de la route menant au village



Travaux d'Aménagement de la rue des écoles

Les travaux d'aménagement de la place de l'église ont repris en janvier dernier après avoir été interrompus par l'entreprise URANO.

Les travaux de réfection de la rue des écoles ont repris en février et la deuxième tranche des travaux a débuté le 27 février dernier, pour une durée approximative d'un mois.

Le mur d'enceinte de l'église a été sécurisé et des tablettes en pierre ont été posées ainsi que des barrières de protection.



Mise en place d'un élévateur

Dans le cadre de l'accessibilité aux bâtiments communaux pour les personnes à mobilité réduite, un élévateur va être aménagé dans les locaux de la mairie afin de desservir les salles des associations situées au 1^{er} étage, ainsi que la bibliothèque.



Pôle scolaire à Aubrives



Les travaux de construction du pôle scolaire d'Aubrives sont désormais terminés et les élèves viennent d'y faire leur rentrée scolaire, après les vacances de février. Des jolis locaux ergonomiques et aux couleurs acidulées que les bambins ont pu découvrir lors de visites organisées par la municipalité d'Aubrives.